

15. Contrat passé entre Henry de Noailles, gouverneur d'Auvergne, Jehan Reyrolles, maçon et Durand del Rieu, charpentier, pour la construction d'une halle sur le gravier d'Aurillac (1612)**

1. Soubz le bon plaizir de Monseigneur de Noailles
2. Chevalier de l'ordre du Roy, bailly gouverneur et lieutenant
3. général pour Sa Magesté en la province d'Auvergne.

4. Sera faicte et construite a neuf au gravier de la ville d'Aurillac
5. une grand halle en forme Ta (sic) carré toutesfois de douze
6. thoizes de longueur et cinq de largeur. Le couvert de laquelle
7. sera de thuille roughe, hault a proportion de lad. halle et au
8. bort ou plus bas d'icelle sera hault sur terre de deux
9. thoizes pour le moings, et sera led. couvert pourté et soustenu
10. par de gros pilhers de boix qui seront mis a l'entour
11. de lad. halle avec capmartelz et soubarbes requises
12. de troys en troys ou environ qu'il y aura de dinstance de
13. l'ung a l'aultre avec des poultres par dessus compectante
14. a tout l'entour, et a travers y aura d'aultres petites
15. poudrelles ou tirans souffisans pour porter led. couvert
16. que sera bien fait et garny de tout aultre boix et latte requise.
17. Comme aussy le thuille bien cuict et souffizant.

18. A tout l'entourn de lad. halle a ras de terre sera faicte une
19. petite murailhe avec le fondement et largeur requize, en
20. haulteur d'une aulne seullement en forme d'appuis ou
21. accoudoirs que seront couvertz par dessus de bonne
22. pierre de tailhe joignant l'une a l'aultre et crampons
23. de fern avec plomp.

24. Toutesfois on laissera quatre entrées de lad. halle fort commode,
25. Sçavoir deux d'ung cousté et par devant dinstantes l'une de
26. l'aultre et chacune aura une thoize ou environ de largeur.

Archives départementales du Cantal, 3 E 46/20